

REUNION DU 15 Mars 2022-19h00

Sous la présidence du Maire, Olivier HERNEQUÉ.

Etaient présents : M. BOISSEAU Jean-Michel, Mme BELLANGER Isabelle, Mme CAUDRON Margot M. DUCHAUFFOUR Jack-André, M. DECORDE Gérard, Mme HIVANHOE Jeanny, Mme HOUGUENADE Dominique, Mme FORTINI Fanny, M. LEFEBVRE Arnaud
Etaient absents : M. LESUEUR Vincent, M. MALET Hervé
Etaient absents excusés : Mme HOUGUENADE Dominique, M. FOULONGNE Fabien
Pouvoirs : : Mme HOUGUENADE Dominique donne pouvoir à Mme FORTINI FANNY
M. FOULONGNE Fabien donne pouvoir à HERNEQUÉ Olivier
A été nommée secrétaire de séance : Mme FORTINI Fanny

OBJET : Approbation Compte-rendu réunion du 22.02.2022

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal à l'unanimité des membres présents.

OBJET : Redevance occupation France Télécom

Redevance 2022 : 10.751 km à 42.64 € soit 458.42 €
2.763 km à 56.85 € soit 157.07 € Total : 615.49 € (recette au compte 70323)

OBJET : RODP ELECTRICITE 2022

Redevance 2022 : 215 euros (recette au compte 70323)

OBJET : Compte de gestion 2021 (commune)

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

OBJET : Compte administratif 2021

COMMUNE : Fonctionnement			Investissement	
Dépenses	Réalisé	299 249.93 €	Réalisé :	349 091.11 €
	Reste à réaliser :	0.00 €	Reste à réaliser :	258 568.47 €
Recettes	Réalisé	536 249.93 €	Réalisé :	423 167.42 €

Résultat de clôture de l'exercice Investissement : 74 076.31 € Fonctionnement : 237 414.61 €
Résultat global : 311 490.92 €

OBJET: Affectation du résultat de l'exercice 2021

- un excédent de fonctionnement de :	98 222.01 €
- un excédent reporté de :	139 192.60 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	237 414.61 €
- un excédent d'investissement de :	74 076.31 €
- un déficit des restes à réaliser de :	258 568.47 €
Soit un besoin de financement de :	184 492.16 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	237 414.61 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	184 492.16 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	52 922.45 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	74 076.31 €

OBJET: Taux des contributions directes pour 2022

-Foncier bâti : 33.64 % - Foncier non-bâti : 23.11 % - CFE :13.29 %

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2022 (Pour mémoire 2021 entre parenthèses)

-Enfance inadaptée APEI Gournay 50.00 €

-Ligue contre le cancer Oise	50.00 €
-Racing Club Blargies	2 200.00 €
-Les Jeunes d'Autrefois	500.00 €
-Anciens Combattants de Blargies	200.00 €
-Secouristes de Formerie	75.00 €
-Comité des Fêtes de Blargies	3100.00 €
-I Z'on creuqué eun'Pomm	50.00 €
-Secours Catholique Formerie	50.00 €
-Ninos Danza	400.00 €
- Sté de Chasse de Blargies	200.00 €
- MOTO – CLUB de Blargies	700.00 €
- Les Amis de Saint Martin	250.00 €
- Resto du coeur Oise	50.00 €
- Chemins du Mont Saint-Michel	50.00 €
- Souvenir Français	50.00 €
- U.M.R.A.C	50.00 €

OBJET : Budget primitif 2022

COMMUNE : Fonctionnement : 405 046.45 € Investissement : 662 903.47 €

OBJET : Compte de gestion 2021 (assainissement)

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de la part du Conseil Municipal.

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2021

	Fonctionnement		Investissement
Dépenses			
Réalisé	58 651.06 €	Réalisé	57 529.12 €
Reste à réaliser :	0.00 €	Reste à réaliser	0.00 €
Recettes :			
Réalisé :	126 586.23 €	Réalisé	26 625.68 €

Résultat de clôture de l'exercice Investissement : **-30 903.44 €**

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 (après le vote du compte administratif correspondant)

Budget assainissement :

- un excédent de fonctionnement de :	20 141.97 €
- un excédent reporté de :	47 793.20 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	67 935.17 €
- un déficit d'investissement de :	30 903.44 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
Soit un besoin de financement de :	30 903.44 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	67 935.17 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	30 903.44 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	37 031.73 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	DEFICIT 30 903.44 €

OBJET : Tarif du m3 d'eau assainie

Prix de l'eau assainie (HT) en 2018 : 3.05 €
 Prix de l'eau assainie (HT) en 2019 : 3.15 €
 Prix de l'eau assainie (HT) en 2020 : 3.27 € (Hausse décidée par la ville de Formerie pour 2020 : 0,12 €. Le Conseil Municipal décide, 13 voix pour, 2 voix contre :
 - d'augmenter de 0.12 € le tarif du mètre cube d'eau assainie afin de couvrir les frais de fonctionnement du réseau.
 Prix de l'eau assainie (HT) en 2021 : 3.40 €
 Prix de l'eau assainie (HT) en 2022 : 3.50 €

OBJET : BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2022

ASSAINISSEMENT : Fonctionnement : 117 031.76 € Investissement : 64 903.44 €

